

DECISION DU PRESIDENT
N° D2022-104

Objet : Conventions avec les propriétaires et exploitants pour la plantation de haies et création / restauration de mares dans le cadre du Marathon de la Biodiversité

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

VU la délibération n° 2021-086 approuvant la signature des conventions de partenariat pour l'accompagnement du Marathon de la Biodiversité ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, dans le cadre de sa compétence « Plan Climat Air Energie Territorial », s'est engagée dans un Marathon de la Biodiversité dont l'objectif est de planter 42 km de haies et de créer ou restaurer 42 mares en 3 ans sur le territoire ;

- DECIDE de signer les conventions ci-dessous, établies avec les propriétaires et / ou exploitants dans le cadre de projets de plantations de haies du Marathon de la Biodiversité (cf. annexes 1 et 2) :

- Convention avec M. BOZON Louis - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 33,47 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec Mme GARD Marie-Claude - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 119 mètres linéaires de haies (linéaire '17') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec M. MARTIN Claudius - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 18,5 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec Mme RIBOLLET Francine - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 22 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec M. DEGABRIEL-GLAUDA Thierry - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 42,71 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec M. VARAY André - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 29 mètres linéaires de haies (linéaires '16' et '21') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec Mme VARAY Nicole et M. VARAY André - propriétaires et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 474 mètres linéaires de haies (linéaires '16' et '19') - 01800 MEXIMIEUX ;
- Convention avec Mme VARAY Nicole - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 23 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;

.../...

- Convention avec M. VERNARD Michel - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 33,22 mètres linéaires de haies (linéaire '16') - 01800 MEXIMIEUX ;
 - Convention avec Mme NOEL Aurélie et M. NOEL Paul - propriétaires et SCEA Varay - exploitant, pour la plantation de 210 mètres linéaires de haies (linéaires '16' et '21') - 01800 MEXIMIEUX ;
 - Convention avec M. DOYONNAS Thierry - propriétaire et exploitant, pour la plantation de 56 mètres linéaires de haies (linéaire '76') - 01150 LEYMENT ;
 - Convention avec la commune de LEYMENT - propriétaire et M. DOYONNAS Thierry - exploitant, pour la plantation de 253 mètres linéaires de haies (linéaire '29') - 01150 LEYMENT ;
 - Convention avec la commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON - propriétaire, pour la plantation de 1 822 mètres linéaires de haies (linéaires '77', '78', '79', '81') - 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON ;
 - Convention avec la commune de SERRIERES-DE-BRIORD - propriétaire, pour la plantation de 227 mètres linéaires de haies (linéaires '45', '46', '47') - 01470 SERRIERES-DE-BRIORD ;
 - Convention avec la commune de SERRIERES-DE-BRIORD - propriétaire, pour la plantation de 55 mètres linéaires de haies (linéaire '48') - 01470 SERRIERES-DE-BRIORD ;
 - Convention avec la commune d'AMBRONAY - propriétaire, pour la plantation de 32 mètres linéaires de haies (linéaire '72') - 01500 AMBRONAY ;
 - Convention avec Le circuit du Bugey – M. REDON Laurent - propriétaire, pour la plantation de 121 mètres linéaires de haies (linéaire '71') - 01500 AMBRONAY.
- DECIDE de signer les conventions ci-dessous, établies avec les propriétaires et / ou exploitants dans le cadre de projets de restauration et de création de mares (cf. annexe 3) :
- Convention avec la commune d'AMBERIEU-EN-BUGEY - propriétaire, pour la restauration d'une mare située sur la parcelle AW800 - 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY ;
 - Convention avec la commune d'AMBRONAY - propriétaire, pour la création de 3 mares en réseau - 01500 AMBRONAY ;
 - Convention avec Mme SOFFRAY Renée et M. MATIS Jacques - propriétaires et SCEA Varay - exploitant, pour la création d'une mare - 01800 MEXIMIEUX ;
 - Convention avec Mme VARAY Nicole et M. VARAY André - propriétaires et SCEA Varay - exploitant, pour la création d'une mare - 01800 MEXIMIEUX ;
 - Convention avec M. VERNARD Michel - propriétaire et SCEA Varay - exploitant, pour la création d'une mare - 01800 MEXIMIEUX.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 19 octobre 2022
Publiée le 24 OCT. 2022*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 19 octobre 2022.

Le Président
de la Communauté de communes

Jean-Louis GUYADER

